

SEANCE DU 27 JUIN 2023

N° 2023-16

L'an deux mille vingt-deux, le **27 Juin**, à dix-huit heure trente, le conseil d'administration du C.C.A.S. de **LA BALME DE SILLINGY**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Fartoz,

sous la vice-présidence de Mme Laetitia PERROQUIN

Nombre de membres :

- en exercice : 11
- présents : 6
- votants : 8

Date de convocation du conseil d'administration : 22 juin 2023

Présents : Mme ESCOLANO Floriane, , Mme GRINGOZ Claude, Mme MUGNIER Séverine, Mme PERROQUIN Laetitia, Mme PORCEILLON Nolwen, Mme LAGHA Rabia

Pouvoir : M. BIELOKOPYTOFF Thomas donne pouvoir à Mme Laetitia PERROQUIN, Mme Catherine DUBREUIL donne pouvoir à Mme Séverine MUGNIER

Absent : M. Yannick KAWA, Mme Leyla GHASNAVI, Mme Monique BERNERD

Secrétaire de séance : Mme ESCOLANO Floriane

Objet : FIXATION DE L'AGE MINIMUM POUR LA PARTICIPATION AU SPECTACLE SENIORS

Le Conseil D'ADMINISTRATION, après en avoir délibéré

SUR le rapport de la Vice-Présidente,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de l'action sociale et des familles,

ADOpte la décision suivante

1° : L'âge minimum requis pour pouvoir prendre part au Spectacle Séniors, organisé annuellement par le Centre Communal d'Action Sociale de LA BALME DE SILLINGY, est fixé à 68 ans.

Délibéré en séance, à LA BALME DE SILLINGY, les jours, mois et an susdits.

POUR EXTRAIT CONFORME

Délibération 2023-16 rendue exécutoire
En vertu de l'article L.2131-1 du
CGCT après mise en ligne sur
le site internet de la mairie 04/07/2023
et télétransmission en préfecture

La Vice-Présidente



Laetitia PERROQUIN

La secrétaire de séance



Floriane ESCOLANO

